

**Approche sectorielle**

# **DEVELOPPEMENT RURAL**

**Lignes directrices de la promotion des projets  
de développement rural**

**Publié par :**  
**Agro Action Allemande**  
**(Deutsche Welthungerhilfe e. V.)**  
**Adenauerallee 134**  
**53113 Bonn**

**Approche de travail sectorielle Développement Rural :**  
**Dr. Annette Benad, Christian Berg, Prof. Dr. Peter von Blancken-**  
**burg, Christa Frosch-Asshauer, Tommaso del Giudice, Dr. Dirk**  
**Günther, Stephan Jansen-Kirch, Dr. Heinz Peters, Dr. Hans-**  
**Joachim Preuss, Prof. Dr. Heinz-Ulrich Thimm, Ursula Wüst**  
**Responsable : Dr. Heinz Peters**  
**Groupe des pays de l'Asie méridionale**  
**Décembre 2000**

## **AVANT-PROPOS**

Tous les politiciens spécialisés dans le développement se plaisent à souligner l'importance de l'espace rural pour le développement économique de nombreux pays en développement. La réalité cependant présente une image tout à fait différente : les régions rurales marginalisées dans lesquelles la majorité des déshérités des pays en développement vivent et produisent, sont de plus en plus souvent refoulées à la périphérie de la coopération au développement publique. En dépit de toutes les déclarations d'intention, le développement rural n'a pas actuellement bonne presse auprès de la plupart des bailleurs internationaux ; et les gouvernements de nombreux pays en voie de développement doivent s'en accommoder plus ou moins volontiers.

Cette évolution a aussi un impact sur l'activité des opérateurs de projet non gouvernementaux. Dans le secteur rural, les organisations non gouvernementales ont réalisé de leur propre initiative ou parce qu'elles étaient attirées par la perspective de subventions, des activités auxquelles les institutions publiques n'étaient pas appropriées ou qui n'intéressaient pas le secteur d'intérêt public. Le désintérêt pour ce secteur de promotion les confronte désormais à des tâches qui, aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs, ne font pas partie de leur palette de prestations. Les organisations non gouvernementales ne disposent pas en général du volume financier et des capacités en personnel qui leur permettraient de réaliser des programmes sur une grande échelle et elles n'ont ni l'intention ni d'ailleurs de mandat pour assumer des tâches (de planification) qui incombent à l'État.

De nombreuses organisations partenaires d'Agro Action Allemande sont donc de plus en plus souvent amenées à s'interroger sur la manière dont, dans ces conditions, on peut encore projeter et piloter des projets de développement rural. Cela a incité le département Programmes et Projets à soumettre une approche sectorielle qui prend en compte ce nouveau défi et résume les leçons de l'expérience acquise au fil des années. Il en est issu un auxiliaire de travail sûrement pas exhaustif mais qui offrira un bon aperçu aux partenaires, aux spécialistes et aux évaluateurs d'Agro Action Allemande. J'aimerais souligner trois aspects essentiels du présent document de travail :

- Comme les activités qui sont encouragées par les organisations non gouvernementales n'élèvent que rarement la prétention d'être mises en oeuvre sur une grande échelle, on a accordé une grande importance dans l'approche de travail sectorielle à ce que l'impact des projets et des programmes ait valeur de modèle.

- Les organisations non gouvernementales ne pourront remplir le vide laissé par le retrait des acteurs publics du secteur de promotion « développement rural ». Une étroite coordination des acteurs externes dans l'espace rural s'impose pour compenser en partie la perte de pilotage.
- Les expériences faites par Agro Action Allemande et ses partenaires ne doivent pas forcément coïncider avec celles d'autres organisations, notamment publiques. Mais il se peut aussi qu'elles contribuent à remettre en question ses propres approches de promotion et à les adapter le cas échéant.

L'approche de travail sectorielle se fonde sur les constatations des partenaires, des collaboratrices et collaborateurs et experts d'Agro Action Allemande. Nous sommes particulièrement redevables à M. Christian Berg du Séminaire de développement rural de l'université Humboldt de Berlin qui a fait avancer le processus de discussion et suivi les nombreuses phases nécessaires jusqu'à l'achèvement du présent document de travail. Par leurs utiles commentaires et leurs importants compléments, les professeurs d'université émérites, M. Peter von Blanckenburg de l'université Humboldt de Berlin Heinz-Ulrich Thimm de l'université Justus-Liebig-de Gießen ont enrichi l'approche de travail sectorielle et les discussions.

A notre avis, on n'accorde pas, dans la politique de développement, l'importance qu'ils méritent aux zones rurales et à leurs habitants. Nous sommes convaincus que les problèmes que soulève le développement rural seront repris en considération sous peu et de manière renforcée dans l'agenda des politiciens du développement. Il convient donc que les autres s'y préparent.

Dr. Hans-Joachim Preuss

Direction de la Section Programmes et Projets

## SOMMAIRE

LISTE DES ACRONYMES .....	6
1 INTRODUCTION .....	7
1.1 État des lieux de la promotion développement rural .....	7
1.2 Le rôle d'AAA et de ses partenaires dans les projets développement rural ...	11
1.3 La fonction de l'approche sectorielle .....	12
2 OBJECTIFS ET CADRES DE REFERENCE DES PROJETS DEVELOPPEMENT RURAL .....	13
2.1 Objectifs des projets développement rural .....	13
2.2 Cadre de référence spatial: la région .....	14
2.3 Cadre de référence temporel: orientation du programme sur le moyen et le long terme .....	14
3 PRINCIPES D'AAA EN MATIERE DE PROMOTION ET DE PARTICIPATION A LA CONCEPTION DES PROJETS DEVELOPPEMENT RURAL ET LEUR APPLICATION .....	16
3.1 Lutte contre la pauvreté .....	17
3.2 Durabilité .....	17
3.3 Adéquation aux groupes cibles .....	18
3.4 Intégration de la dimension de l'auto-promotion .....	18
3.5 Intégration de la dimension de la participation .....	19
3.6 Intégration de la dimension de genre .....	20
3.7 Intégration de la dimension de capacités .....	20
3.8 Importance de la mise en réseau .....	20
3.9 Prévention des crises et gestion des conflits .....	21
4 INSTRUMENTS DE PLANIFICATION ET DE CONCEPTION DES PROJETS DEVELOPPEMENT RURAL .....	23
4.1 Analyse de la situation initiale .....	23
4.2 Planification du projet en fonction du groupe cible .....	30
4.3 Développement de solutions appropriées .....	31
4.4 Gestion de projet participative .....	33
4.5 Promotion de l'auto-promotion .....	35
4.6 Renforcement des structures de mise en oeuvre et développement des institutions .....	36
GLOSSAIRE .....	39
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	43
DOCUMENTS DE TRAVAIL PARUS JUSQU'ICI .....	47

## LISTE DES ACRONYMES

AAA	Agro Action Allemande
BMZ	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement
DIE	Deutsches Institut für Entwicklungspolitik [Institut allemand pour la politique du développement]
DR	Développement rural
DRP	Diagnostic rural participatif
DRR	Développement régional rural
DWHH	Deutsche Welthungerhilfe [nom allemand d'AAA]
ERR	Évaluation rurale rapide
GAP	Groupement d'auto-promotion
GCP	Gestion du cycle de projet
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
OAP	Organisation d'auto-promotion
ONG	Organisation non gouvernementale
PNA	Participatory Needs Assessment [Évaluation des besoins participatifs]
SLE	Seminar für ländliche Entwicklung [Séminaire de développement rural]
UE	Union européenne
ZOPP	Planification des projets par objectifs

## **1 INTRODUCTION**

Agro Action Allemande (AAA) et ses organisations partenaires entendent par projets de développement rural (en abrégé : projets DR) des activités de soutien proches du groupe cible qui prennent en compte les multiples causes de la pauvreté dans l'espace rural. Elles sont donc axées sur divers secteurs, économiques, sociaux, écologiques et politiques de la vie des couches les plus défavorisées de la population et se proposent d'apporter une contribution au développement de la société civile dans les pays partenaires. Les présentes lignes directrices s'inspirent de l'expérience acquise au fil des années par AAA dans le domaine de la promotion de projets DR et de la coopération avec des organisations partenaires. Elles présentent et commentent les objectifs, les principes, et les instruments les plus importants mis en œuvre par AAA en matière de planification et de conception de ce genre de projets et s'adressent :

- aux partenaires de projet et de coopération qui, grâce à ce document, se feront une image globale de la position d'AAA dans le domaine du développement rural ;
- aux collaboratrices et aux collaborateurs d'AAA qui seront ainsi en mesure de juger les demandes de financement et l'avancée des projets selon des critères élaborés et convenus en commun ;
- aux expertes et experts chargés d'évaluer les projets financés, qui sont ainsi informés des critères de qualité définis ;
- au comité de surveillance et aux comités d'experts qui doivent prendre des décisions sur la promotion sur la base d'un cadre d'orientation précis .

### **1.1 État des lieux de la promotion développement rural**

La lutte contre la pauvreté en vue d'une amélioration durable des conditions de vie des couches les plus défavorisées de la population est un objectif prioritaire de la coopération au développement allemande et internationale. Les activités de développement dans l'espace rural occupent une place centrale, car jusqu'à 80 % de la population des pays les plus pauvres vivent directement ou indirectement de l'agriculture et des secteurs en amont et en aval. Les activités visant la sécurité des bases de l'existence des ménages défavorisés continueront à faire partie dans le futur des secteurs clés de la coopération au développement. À cela s'ajoute que l'importance de l'espace rural en tant que site industriel et de services s'accroît en maint endroit. Les organisations de développement sont ainsi confrontées à des tâches qui dépassent la simple promotion de la production agricole.

Dans de nombreux pays en développement, l'État échoue dans le domaine de la réduction de la pauvreté. Le « marché » dont on fait si grand cas est déterminé pour l'essentiel par des acteurs qui tirent grand profit des rapports de force en présence. C'est pourquoi la promotion du développement rural est liée à des objectifs sociaux. Cela implique que :

- des groupes jusqu'ici défavorisés défendent avec ténacité leurs intérêts vis-à-vis d'autres groupes, notamment les pouvoirs publics, pour imposer leurs droits et leurs revendications ;
- des cycles économiques (locaux) améliorant la position sur le marché des petits paysans et petites paysannes marginalisés, émergent ;
- l'on réagisse adéquatement aux crises d'origine interne et aux conflits internes dans les pays partenaires. Certes, on s'attaque en partie aux causes de ces conflits en mettant en oeuvre des programmes de développement axés sur la pauvreté. Mais pour supprimer progressivement les tensions actuelles et empêcher des répercussions directes comme la fuite et la famine, on doit intégrer des mesures efficaces de prévention des crises dans le répertoire des projets de développement rural.

### **Le débat sur les projets développement rural dans la politique de développement**

Dans le débat mené sur le développement dans les années 90 – dont on ne pourra donner ici qu'une idée générale – les programmes ruraux intégrés et les approches globales de développement régional rural notamment, ont été soumis à de sévères critiques. On leur reprochait d'être :

- trop ambitieux au niveau des objectifs et exigeant donc trop des acteurs ;
- liés à des coûts récurrents trop élevés, qui ne pouvaient être assumés par les gouvernements des pays en développement ;
- inadaptés du fait de leur approche multisectorielle aux administrations généralement divisées en secteurs dans les pays partenaires et par là non durables non plus sur le plan institutionnel ;
- trop technocratiques et ne laissant guère de marge à l'auto-organisation ;
- trop exigeants au niveau des processus de planification et de coordination et par là inefficaces ;
- dans l'ensemble non durables, parce qu'ils ne mobilisaient qu'insuffisamment les ressources organisationnelles et naturelle et que les barrières d'accès aux services nécessaires n'étaient surmontées que ponctuellement ; enfin, et ce n'est pas là le moindre argument ;
- non efficaces pour lutter efficacement contre la pauvreté de masse rurale, surtout en raison du cadre politique et économique défavorable sur lequel ils n'ont aucune influence.

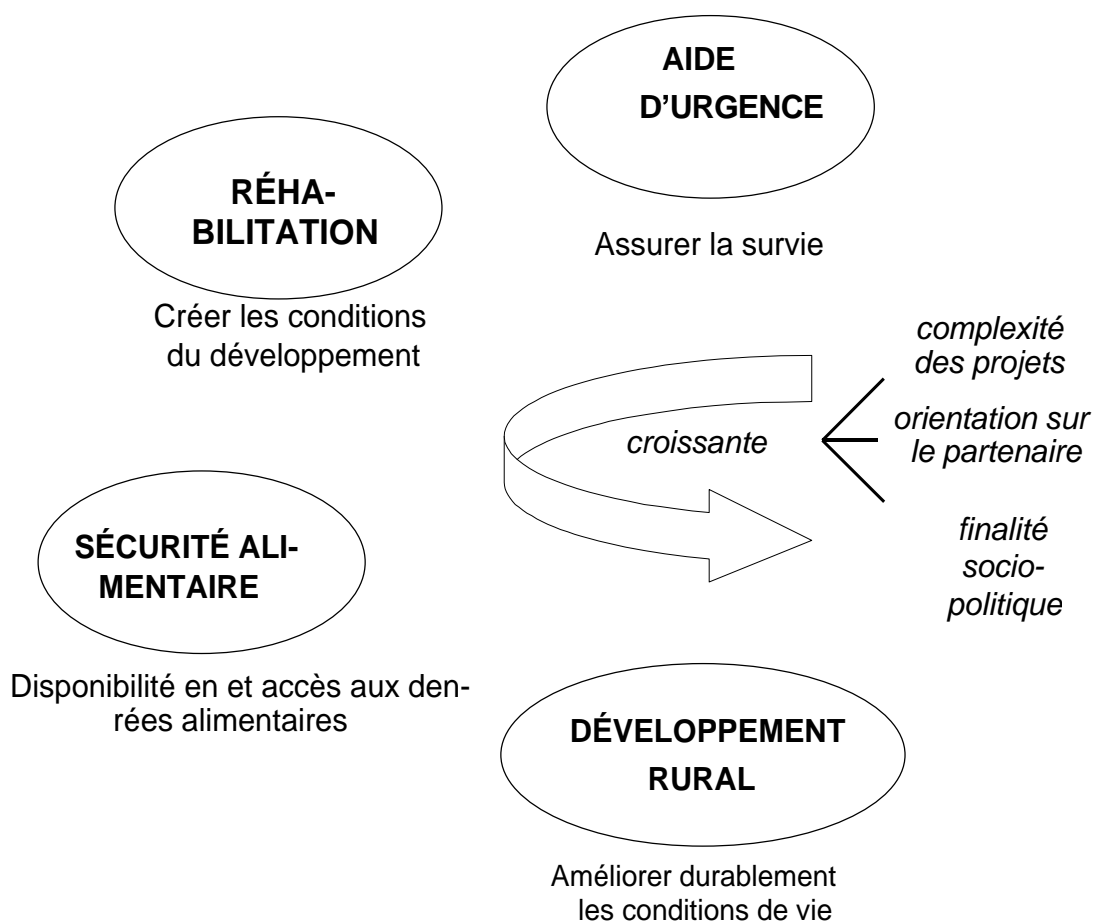
Sous la conduite de la Banque mondiale, toute une série d'organisations de développement internationales et surtout américaines proclamèrent que les approches intégrées avaient échoué et mirent fin à ceux de leurs projets qui mobilisaient cette approche (surtout les *area development projects*). Ils concentrèrent dès lors leurs efforts sur l'amélioration du cadre macro-économique (libéralisation des prix, programmes d'ajustement structurel, décentralisation, privatisation) et à partir de la moitié des années 90, de plus en plus souvent sur la réalisation de programmes sectoriels (*Agricultural Sector Investment Programmes*, systèmes de sécurité sociale, réhabilitation de l'infrastructure). Dans la coopération au développement allemande, les projets DR ont perdu aussi beaucoup de leur importance. Mais ils n'ont pas entièrement disparu – pour une part à cause des tentatives faites pour les remettre dans le *mainstream* de la coopération au développement en les changeant d'étiquette. On note aussi une série de modifications conceptuelles par rapport aux approches antérieures. Elles comprennent :

- le respect du principe de subsidiarité : ce qui peut être fait à un échelon proche du groupe cible, ne doit pas être entrepris « d'en haut » ;
- la prise en compte systématique des principes de l'orientation sur le groupe cible et de sa participation ;
- la conscience que la planification et la réalisation d'activités ne doivent pas forcément être assumées par un seul acteur ;
- l'adaptation des activités à un environnement général défavorable ;
- la prise en compte du niveau d'efficacité et des intérêts des opérateurs de projet et/ou organisations partenaires ;
- une promotion des organisations d'auto-promotion (et non des exigences excessives à leur égard).

### **Le secteur de promotion prioritaire « Développement rural » d'AAA**

Dans l'activité d'AAA, le Développement Rural constitue un secteur de promotion prioritaire particulier. Dans le large éventail entre l'aide humanitaire et la coopération au développement, les projets de ce type occupent une position qui se caractérise par un haut degré de complexité, une forte orientation sur le partenaire et une finalité nettement sociale (voir illustration).

**Fig. 1: Place de l'axe prioritaire Développement Rural**



La diversité des groupes cibles et les causes multiples parfois corrélées entre elles de la pauvreté exigent une approche multisectorielle au niveau de la planification des projets DR. L'intention en recherchant des solutions de satisfaire aux principes de la lutte contre la pauvreté et de l'adéquation aux groupes cibles, n'est pas liée toutefois à la prétention d'AAA et de ses partenaires d'aborder tous les problèmes. Mobiliser une approche multisectorielle implique plutôt qu'on planifie et conçoive pour

- proposer des solutions appropriées aux problèmes clés de groupes cibles sélectionnés ;
- prendre en compte dans ce cadre les ressources et les capacités des opérateurs du projet et d'AAA ;

- épuiser toutes les possibilités de coordination avec d'autres organisations publiques, non publiques et privées, dans la région d'intervention du projet (en particulier aussi avec d'autres bailleurs ;
- de les intégrer dans un programme à moyen ou à long terme qui permette de poser des priorités diverses dans des phases diverses.

En combinant plusieurs secteurs, on ambitionne des effets de synergie – et par là une contribution plus efficiente à la réduction de la pauvreté que par des activités mono-sectorielles. Il faut néanmoins veiller à un rapport judicieux avec les coûts d'organisation et de coordination généralement plus élevés.

Les moyens financiers et en personnel limités d'AAA et de ses partenaires sur le terrain ne lui permettent pas d'envisager l'amélioration générale des conditions de vie des couches les plus défavorisées de la population, ce à quoi justement aspirent les grandes organisations de développement financées par l'État dans le cadre, p. ex. de projets de développement régional. Mais cette insuffisance présumée s'avère, en y regardant de plus près, comme un avantage comparatif : quand on n'a nullement la prétention de répartir les ressources du projet sur toute une région, on peut mieux se concentrer sur le développement de solutions à caractère pilote.

## **1.2 Le rôle d'AAA et de ses partenaires dans les projets développement rural**

Dans les projets DR, les opérateurs généralement non gouvernementaux d'AAA et leurs groupes cibles jouent le rôle principal : ils conçoivent les projets, demandent leur financement, fournissent autant que possible des contributions propres, réalisent les projets sous leur propre responsabilité et contrôlent en permanence si les résultats et les objectifs sont atteints.

L'appui des collaboratrices et collaborateurs responsables d'AAA consiste à :

- examiner les demandes de financement de projet des partenaires, les aider le cas échéant à les remanier et les assister techniquement dans les activités préparatoires du projet requises (analyse de la situation, planification, examen de la faisabilité) ;
- élaborer une présentation du projet (et éventuellement un plan modifié de coûts et de financement) à l'intention des comités d'experts et du comité de surveillance d'AAA aux fins d'approbation de la demande de financement ;
- faire des demandes de subventions (BMZ, UE, etc.) ;
- gérer les crédits accordés (appel de fonds, justifications de l'utilisation, etc.) ;
- apporter aux partenaires un appui technique intermittent dans la réalisation des projets (*backstopping*) ;
- rendre compte aux co-financiers et prendre position sur les rapports d'évaluation.

### **1.3 La fonction de l'approche sectorielle**

Un projet DR est pour tous les intervenants un processus continu, avant tout aussi d'apprentissage. Cette dynamique ne doit pas être absolument en adéquation avec les objectifs, mais peut être aussi créatrice et dotée du plus haut degré possible de flexibilité. On ne doit donc pas entendre les présentes lignes directrices comme une approche rigide à appliquer de façon stéréotypée à chaque projet demandé ou à juger. Elles font plutôt office d'orientation sur la voie de projets DR réussis, axés sur les groupes cibles et affermissant les partenaires.

## 2 OBJECTIFS ET CADRES DE REFERENCE DES PROJETS DEVELOPPEMENT RURAL

### 2.1 Objectifs des projets développement rural

La distinction que l'on fera ci-après entre objectifs globaux, objectifs de développement et de projet correspond à la hiérarchie des objectifs sur laquelle se base la planification des projets par objectifs (ZOPP) : alors que les objectifs globaux décrivent l'orientation stratégique ainsi que l'impact stratégique souhaité des projets, les objectifs de développement reflètent les améliorations concrètes de leur situation auxquelles aspirent les groupes cibles. Les objectifs de projet par contre décrivent les changements de comportement des groupes cibles et des institutions requis pour atteindre les objectifs de développement.

L'**objectif global** des projets DR, promu par AAA et à la conception desquels elle participe, est une contribution à l'amélioration durable des conditions de vie des couches défavorisées de la population dans l'espace rural. Dans les régions de projet où l'environnement général est particulièrement défavorable, où les groupes déshérités sont frappés de paupérisation croissante, la stabilisation des conditions de vie peut très bien être l'objectif global des projets DR.

Les **objectifs de développement** diffèrent selon le projet et dépendent des améliorations concrètes qui sont considérées comme particulièrement importantes par les parties prenantes. Ils peuvent impliquer par exemple – en fonction des formes multiples de la pauvreté – un profit matériel (comme p. ex. un revenu accru), des avancées sociales (p. ex. une formation de base améliorée) ou même des évolutions politiques (comme l'accroissement de l'influence des groupes défavorisés). Dans chaque cas, leur détermination est le résultat d'un processus de négociation entre des groupes cibles, un/des opérateur/s de projet, AAA et d'autres acteurs impliqués et devrait s'effectuer sur la base d'une appréciation réaliste des capacités des intervenants.

Les **objectifs de projet** visent à ce que les groupes cibles emploient des procédures économiquement, écologiquement et socialement solides dans les domaines et secteurs d'action prioritaires identifiés (voir exemple).

**Finalité d'un projet de développement rural financé par AAA dans le département de Cauca, Colombie :**

« Les organisations paysannes participent activement à la planification et à la réalisation d'activités visant à améliorer leurs conditions de vie (production agricole, protection de l'environnement, défense de la démocratie et des droits de l'homme, amélioration de leurs conditions de logement et des services sociaux de base, de concert avec les institutions publiques et privées et en prenant en compte la situation spécifique des femmes dans leurs communes. »

## **2.2 Cadre de référence spatial : la région**

Le cadre de référence géographique des projets de DR est la région en tant qu'unité spatiale d'un seul tenant, qui est pratiquement homogène au niveau social et agro-écologique. On se propose ainsi non seulement de faciliter une planification axée sur le groupe cible, mais parallèlement de garantir une certaine applicabilité aux solutions aux problèmes au sein de la région. En outre, la région d'intervention du projet devrait :

- être implantée entre le niveau local et le niveau national pour permettre une planification participative et des solutions spécifiques ;
- être considérée comme une région pauvre dans le contexte national afin qu'on puisse élaborer et fournir des modèles de lutte contre la pauvreté (p. ex. par une planification d'ensemble régionale prenant en compte les objectifs nationaux) ;
- correspondre dans la mesure du possible aux unités administratives publiques (district, division, etc.) pour garantir si nécessaire la durabilité institutionnelle.

Dans les projets de DR à dominante gestion de ressources, une délimitation selon les données du relief (bassin versant, vallée, etc.) peut s'avérer dans le cas spécifique plus efficiente pour atteindre les objectifs qu'une référence aux unités administratives.

## **2.3 Cadre de référence temporel : orientation du programme sur le moyen et le long terme**

Les objectifs des projets de DR sont axés sur la modification des comportements et des structures des groupes cibles et des institutions. Cela implique en général de difficiles processus de recherche de solutions aux problèmes appropriées et d'institutionnalisation des mécanismes de planification, de décision et de contrôle d'avancée participatifs (systèmes de suivi). À cela s'ajoute que les interventions prennent en compte les causes multiples de la pauvreté et comprennent plusieurs options de promotion. Tout cela requiert une perspective de planification qui dépasse la phase habituelle de

deux à quatre ans d'un projet. L'orientation du programme sur le moyen et le long terme implique que les durées contractuelles de la promotion soient réadaptées pour :

- correspondre aux besoins de planification accrus ;
- rendre possible des processus de développement dont le déroulement et la durée ne sont pas exactement prévisibles ;
- permettre de roder les changements de comportement avant qu'ils ne deviennent « auto-entretenus » ;
- créer au-delà de la formation du modèle recherché, non seulement des « îlots de réussite » sans liens entre eux, mais aussi atteindre des améliorations mesurables pour un groupe quantitativement défini ;
- que l'évaluation des phases antérieures contribue à des constatations pour les activités actuelles.

L'orientation du programme signifie dans ce contexte que l'on opte pour une approche de projet globale. Mais cela ne signifie pas que toutes les activités doivent absolument être réalisées parallèlement ou dans le cadre d'une phase de projet. En fonction des ressources et de la capacité d'absorption des opérateurs et des groupes cibles, les axes prioritaires peuvent être répartis sur plusieurs phases consécutives.

### **3 PRINCIPES D'AAA EN MATIERE DE PROMOTION ET DE PARTICIPATION A LA CONCEPTION DES PROJETS DEVELOPPEMENT RURAL ET LEUR APPLICATION**

Les principes qui seront examinés dans le présent chapitre au plan de leur contenu et de leur contribution à la finalité, sont résumés sur le graphique ci-dessous.

Il s'agit en première ligne de principes tels que la lutte contre la pauvreté et la durabilité, suivis des orientations essentielles relatives aux groupes cibles, au genre, à la participation, à l'auto-promotion, aux capacités, à la mise en réseau et à la gestion des conflits. Pour finir, on présentera les caractéristiques de « l'approche multisectorielle ». Cet ordre n'implique aucun jugement ; dans des contextes différents, la pertinence de ces « concepts-clés » peut être plus ou moins marquée.

**Fig. 2: Objectif global des projets de DR et principes à appliquer dans leur planification et leur conception**

### **3.1 Lutte contre la pauvreté**

La lutte contre la pauvreté implique que toutes les activités de projet (même dans le volet de la promotion de la production) visent à ce que, par un effet de dissémination des solutions au problème appropriées et adaptées au groupe cible, un nombre aussi élevé que possible de déshérités de la région d'intervention du projet soient mis en mesure de mieux satisfaire leurs besoins élémentaires matériels et sociaux. Il s'ensuit notamment que :

- les projets DR ne doivent pas offrir de solution pertinente uniquement à un petit nombre sélectionné de ruraux pauvres et par là ne pas provoquer d'effet de diffusion ;
- si l'environnement général est défavorable, que les marchés sont structurellement limités pour des produits et des intrants, il conviendra alors éventuellement de restreindre les objectifs à l'autosubsistance et à de faibles augmentations de revenus (démarche en « largeur » au lieu d'en « hauteur ») ;
- l'appui ne doit pas se référer exclusivement aux couches défavorisées ; mais l'implication de mieux pourvus dans les activités des projets ne doit pas se faire au détriment des personnes déjà défavorisées ;
- les projets DR doivent, en encourageant le développement de la société civile, contribuer à surmonter l'exclusion sociale des couches défavorisées de la population.

On parle aussi de lutte contre la pauvreté quand on n'atteint pas « les plus pauvres d'entre les pauvres » (qui ne disposent que de potentiels limités pour améliorer leurs conditions de vie de leur propre initiative). On aide souvent ces groupes plus efficacement par des programmes sociaux.

### **3.2 Durabilité**

Assurer l'adéquation des projets DR aux principes de la durabilité signifie qu'il faut concevoir toutes les activités de projet pour que les améliorations des conditions de vie des couches défavorisées se maintiennent après la cessation de la promotion. Il s'agit en substance d'améliorer de manière décisive l'aptitude à solutionner les problèmes des groupes cibles et des institutions requises pour atteindre les objectifs. Ils doivent être mis à même de réagir avec flexibilité et adéquatement aux conditions en voie de changement. Cela comprend la capacité :

- d'assurer le revenu et autres avantages matériels – même dans des conditions générales en mutation – (durabilité économique) ;

- de conserver aussi à long terme les bases naturelles de la vie même en cas d'influences externes défavorables (durabilité écologique) ;
- d'assurer durablement la disponibilité de biens et services nécessaires même sans appui externe (durabilité institutionnelle).

### **3.3 Adéquation aux groupes cibles**

L'adéquation aux groupes cibles des projets DR prend en compte le fait que le groupe cible des ruraux pauvres n'est pas du tout homogène. Il se compose au contraire de sous-groupes qui se distinguent au niveau des ressources dont ils disposent, de leurs activités, potentiels, contraintes spécifiques, problèmes, intérêts et besoins. Ces différences peuvent avoir des causes sociales (se traduire p. ex. sous forme de couches sociales, de classes d'âge, de catégories professionnelles, etc.), se baser sur des spécificités sexuelles ou bien aussi sur la diversité ethno-culturelle (p. ex. sous forme de groupes linguistiques, de castes, de groupes religieux, etc.). L'adéquation aux groupes cibles dans le sens d'une prise en compte de l'hétérogénéité socioculturelle implique que les mesures visant la réduction de la pauvreté soient conçues et réalisées de façon à :

- bénéficier à des groupes particulièrement défavorisés et précisément décrits ;
- être axées sur leurs besoins spécifiques et se baser sur leurs connaissances et leur savoir-faire spécifiques, qui est estimé à sa juste mesure ;
- ne pas aller au détriment d'autres groupes et par là, sans le vouloir, causer ou aggraver des conflits.

L'adéquation aux groupes cibles n'est donc pas seulement un élément constitutif de la planification d'activités axée sur la pauvreté. En adaptant les activités aux individus (au lieu de sélectionner des individus pour certaines activités), elle fournit aussi une contribution importante à la durabilité des projets DR.

### **3.4 Intégration de la dimension de l'auto-promotion**

L'aspiration naturelle de l'individu - que les couches défavorisées de la population prouvent quotidiennement dans des conditions extrêmement difficiles - d'améliorer ses conditions de vie par des efforts individuels ou collectifs, est la base et le motif des activités de projet axées sur la pauvreté et durables. L'adéquation à l'auto-promotion des projets DR implique donc que :

- les actions et les activités envisagées se basent sur des initiatives préexistantes (individuelles ou collectives) des groupes cibles ;

- les groupes d'auto-promotion initiés se basent dans la mesure du possible sur des formes préexistantes d'auto-organisation (voisinage, groupes familiaux, groupements paysans, etc.) ;
- l'auto-responsabilité des groupes cibles dans l'amélioration de leurs conditions de vie soit affermie sans que cela implique un transfert de charges injustifié, ce qui aurait pour effet que les groupes cibles sont dépassés par les problèmes ;
- l'on trouve des moyens appropriés pour que les structures d'auto-promotion mises sur pied restent viables même après le retrait des ONG locales et d'AAA.

Les problèmes de développement peuvent être souvent résolus le mieux et durablement par les intéressés – que ce soit individuellement ou collectivement. La prise en compte de l'aspect de l'auto-promotion fournit donc une contribution directe à l'atteinte des objectifs de projet DR. Indirectement et à long terme, la prise en compte de la dimension de l'auto-promotion concourt en outre à améliorer les conditions générales pour que la lutte pour la pauvreté soit durable puisqu'on favorise ainsi le développement de la société civile de la région d'intervention du projet.

### **3.5 Intégration de la dimension de la participation**

Dans le contexte des projets DR, la participation signifie : dialogue sur un pied de partenariat entre les intervenants, partage du pouvoir de décision et de représentation des intérêts et responsabilité commune dans l'atteinte des objectifs assignés. Cela implique que :

- la planification du projet soit conçue comme une dynamique qui permette à tous les intervenants, notamment les groupes cibles, d'articuler suffisamment leurs intérêts et de s'identifier avec le projet ;
- les décisions et les activités soient harmonisées de telle sorte qu'elles prennent en compte autant que possible les objectifs des intervenants ;
- le contrôle de la réussite du projet, les adaptations de la planification et des modifications stratégiques qui en découlent éventuellement, s'effectuent dans le cadre d'un dialogue entre les groupes cibles, l'opérateur du projet et AAA.

Lorsque le savoir local est intégré dans le mécanisme de la planification, que les activités du projet sont appuyées (aussi) par les groupes cibles, qu'on ouvre des possibilités d'articulation aux groupes défavorisés, qu'on crée de l'espace pour l'apprentissage en commun et fixe les structures correspondantes, la prise en compte de la dimension de la participation fournit une contribution décisive à la durabilité des projets DR.

### **3.6 Intégration de la dimension de genre**

La division du travail entre les sexes, le rôle important des femmes dans le processus de production et, ce n'est pas là le moins important, le fait qu'elles soient fréquemment socialement défavorisées, requièrent la prise en compte de la dimension de genre dans les projets DR. Les activités de projet (dans le domaine institutionnel également) doivent garantir notamment que :

- les femmes et les hommes puissent influencer sur la planification et la mise en oeuvre des activités et en tirer profit ;
- soient pris en compte les besoins (de base) pratiques, à court terme, des femmes et des hommes (*practical gender needs*) et que soit affirmée aussi à long terme la représentation des intérêts des femmes (*strategic gender needs*).

La prise en compte de la dimension du genre contribue de manière décisive – en tant qu'élément central de la prise en compte des groupes cibles, de la participation et de l'auto-promotion – à la lutte durable contre la pauvreté.

### **3.7 Intégration de la dimension de capacités**

Les capacités des parties prenantes d'un projet DR (AAA, partenaire/opérateur, groupes cibles et autres acteurs importants) déterminent pour une grande part la marge de conception et par là aussi la complexité possible du projet ou du programme. La prise en compte des capacités implique de :

- estimer dès le départ avec réalisme les potentiels et les contraintes spécifiques des intervenants en ce qui concerne la réalisation du projet ;
- intégrer la promotion de l'opérateur et des institutions dans le projet pour augmenter les capacités préexistantes ;
- adapter les objectifs et les tâches aux capacités (escomptées) de mise en oeuvre et de suivi-évaluation, cela signifie le cas échéant une réduction des objectifs par concentration sur les volets clés.

L'adéquation aux capacités ne contribue donc pas seulement à la durabilité institutionnelle des projets DR, mais contribue également à atteindre réellement les objectifs.

### **3.8 Importance de la mise en réseau**

Les projets DR financés par AAA sont très rarement les seules activités de développement, et ses partenaires les seuls acteurs de développement, dans la région d'intervention. En tant qu'ONG, ni AAA, ni ses partenaires locaux n'ont une grande influence sur les conditions générales que posent les acteurs gouvernementaux. C'est pourquoi,

il convient de nouer des relations notamment avec les organisations qui ont ici des avantages comparatifs (p. ex. les bailleurs bilatéraux et multilatéraux). Parallèlement, les problèmes préexistants sont en général trop complexes pour être résolus seulement en appuyant le projet du partenaire. La mise en réseau, qu'elle soit convenue conventionnellement ou indépendante des contenus du contrat, signifie que AAA et ses partenaires :

- voient de prime abord le projet DR au sein du réseau global d'initiatives de développement dans la région et dans ce cadre établissent avant tout aussi précocement le contact avec les instances publiques ;
- renoncent aux axes de promotion déjà couverts par d'autres avec compétence ;
- échangent des informations avec d'autres acteurs sur des activités de développement et sur les (sous-) régions, dans lesquelles elles ont lieu et se mettent d'accord en cas de chevauchements et de lacunes ;
- en outre, cherchent des possibilités de coopération avec d'autres acteurs et les mettent à profit.

Pour AAA elle-même, la mise en réseau signifie aussi l'harmonisation et la coopération avec d'autres bailleurs, partout où cela paraît possible et utile. La mise en réseau permet non seulement d'utiliser les fonds de manière plus efficiente tout en accroissant globalement l'impact d'un projet DR, mais déploie aussi des interactions positives par l'apprentissage réciproque du succès (et de l'échec) des autres acteurs. Les approches nationales disponibles pour les principaux pays partenaires fournissent une contribution importante à la transparence des objectifs et des priorités d'AAA.

### **3.9 Prévention des crises et gestion des conflits**

Les régions rurales ne sont pas épargnées par les conflits d'origine politique, religieuse, ethnique ou autres et par la lutte pour les ressources. Justement là où les mesures de promotion soutiennent des groupes jusqu'ici marginalisés à prendre en mains leurs intérêts politiques, sociaux et économiques, les projets DR peuvent renforcer les polarisations et mettre en évidence les conflits. Quand on soutient des groupes cibles, il ne s'en dégage pas toujours des conjonctions qui compensent une éventuelle perte de pouvoir et/ou de ressources d'autres acteurs dans la région. Les conflits peuvent tout à fait avoir un caractère productif dans le sens de la finalité du développement s'ils ne débouchent pas sur des conflits violents.

Il existe une série d'instruments qui permettent aussi au niveau des projets DR de discerner les potentiels de violence dès l'approche et de concevoir la stratégie du projet

de telle manière qu'ils n'en viennent pas à éclater. L'approche « Do no harm » qui a été développée pour la planification et la réalisation de projets dans des situations de conflits, part du principe qu'il existe dans chaque société des acteurs et des mécanismes incitant à la violence et au compromis, qui peuvent être affermis ou affaiblis par les activités du projet. La tâche des spécialistes qui pilotent le projet est d'analyser systématiquement cet environnement et de déterminer s'il y a urgence. La fréquence et la profondeur de l'analyse dépendent de la situation respective.

Il importe d'écartier deux préjugés fréquemment avancés :

- La coopération au développement a déjà en soi valeur de prévention de conflit : si c'était le cas, certains des conflits armés que l'on observe aujourd'hui n'auraient jamais dû éclater. Il n'existe pas de lien entre le volume de l'aide au développement et l'apparition de troubles du genre guerre civile ;
- La prévention des conflits est une approche de projet autonome: la prévention des conflits est enchâssée dans d'autres activités de promotion et devrait, comme on l'a représenté ci-dessus, être poursuivie à titre de compétence horizontale dans tous les projets qui opèrent dans un contexte de ce genre.

## **4 INSTRUMENTS DE PLANIFICATION ET DE CONCEPTION DES PROJETS DEVELOPPEMENT RURAL**

Les développements dans les sections qui suivent visent à servir d'orientation pour la mise en oeuvre des objectifs et des principes d'AAA dans la planification et la réalisation de projets de développement rural. Ils vont des premières phases de collecte des données et d'analyse sur les impératifs généraux en matière de conception des activités du projet jusqu'aux instruments importants de la promotion à l'auto-promotion et des institutions dans le cadre des projets DR.

### **4.1 Analyse de la situation initiale**

Une analyse nuancée de la situation initiale dans la région d'intervention du projet constitue la base d'une conception de haute qualité des projets DR. Un tel état des lieux, qui est réalisé par le partenaire qui fait la demande de projet, le cas échéant avec l'appui technique des collaboratrices et collaborateurs d'AAA ou de conseillers et conseillères externes, comprend :

- l'exposé de la situation de la pauvreté et/ou sociale dans la région d'intervention du projet ;
- une analyse en fonction des groupes cibles et du genre, axée sur le système et les problèmes ;
- le recensement et l'appréciation de l'environnement politique, économique, écologique et socioculturel pertinent ;
- une analyse des capacités et des limites de l'opérateur du projet et des autres acteurs et institutions importants.

Important à cet égard est l'utilisation adéquate à la situation et aux tâches des instruments d'enquête participative, accompagnée d'une focalisation parallèle sur les informations pertinentes pour la solution des problèmes (éviter les « cimetières de données »).

### **Représentation de la situation de la pauvreté et de la situation sociale**

Point de départ d'une analyse du groupe cible approfondie est la subdivision de la population de la région d'intervention du projet en caractéristiques pertinentes au niveau de la pauvreté. En fonction du contexte spécifique, avant tout en prenant en compte la diversité socioculturelle perçue par les individus eux-mêmes, ces caractéristiques peuvent être de nature sociale (situation de famille, nombre d'enfants, rang dans la société

et profession), socio-économique (revenus, propriété de la terre, possession de bétail, dotation en moyens de production, qualité de l'habitat, accès au marché) ou ethno-culturelle (appartenance religieuse, appartenance ethnique, appartenance à une caste). L'application d'instruments de collecte de données adéquats tirés de la boîte à outils de *l'évaluation rurale rapide* (ERR) (p. ex. *wealth ranking*, *social mapping*, *ethnic mapping*, en liaison avec l'exploitation de sources secondaires, aide à répondre aux questions centrales suivantes :

- Quels groupes sont plus mal placés que d'autres et particulièrement nécessaires ?
- Quels groupes ne sont pas atteints par les systèmes de services publics ou privés ?
- Quels groupes sont particulièrement frappés d'exclusion sociale ?

**Les groupes de population les plus défavorisés sont-ils atteints ?  
Le recours au *Wealth Grouping* dans un projet DR au Laos**

Pour améliorer l'utilité du projet spécialement pour les groupes les plus défavorisés de la communauté villageoise, on a vérifié au bout d'un an à quels ménages du village avaient principalement profité les activités du projet. À cet effet, on a interrogé les comités villageois, traditionnels au Laos, qui représentent dans la plupart des cas l'élite alphabétisée du village, mais sont aussi responsables des affaires sociales et du développement villageois.

On a commencé, dans le cadre d'un débat de groupe, par classer tous les ménages dans quatre groupes de revenus. On a procédé à l'affectation sans établir de critères préalables, mais elle a été relativement homogène dans tous les villages pendant le débat de groupe : taille de la propriété, possession de buffles, etc. Les activités soutenues par le projet auprès de chaque ménage, qui ont été notées par le président du village, ont fait apparaître que justement les familles les plus défavorisées participaient peu au projet.

Dans le débat qui a suivi, la communauté villageoise s'est déclarée convaincue que les familles les plus démunies ne pourraient fournir la contribution propre exigée. Sur quoi, on a adapté avec les comités les conditions de promotion de telle façon que l'année suivante, les familles les plus démunies furent plus fréquemment représentées dans la planification des activités.

Dans les régions d'intervention de projet où les bases de production naturelle ou autres facteurs de site présentent une grande hétérogénéité, le zonage de la population en fonction des caractéristiques spatiales correspondantes peut être pertinent (haut plateau/plaine/sous-région centrale, etc.).

## **Analyse des groupes cibles**

Concernant l'analyse des groupes cibles, on privilégie les méthodes d'enquête participatives (DRP – *diagnostic rural participatif*, PNA – *participatory needs assessment*, Sondeo, etc.). Elle sert, en outre, à la vérification (éventuellement la modification) de la répartition provisoire de la population, surtout à la clarification des questions suivantes :

- Quels sont les problèmes du groupe cible et ses besoins spécifiques les plus importants et quelles sont leurs interactions (interrelations respectives) ?
- Quels sont les potentiels spécifiques au groupe cible les plus importants (de même : connaissances, savoir-faire et expériences) et ses contraintes spécifiques (*constraints*), et quelles sont leurs interactions (interrelations respectives) ?
- Quelles sont les formes et les structures d'organisation des groupes cibles qu'il convient, en concevant les activités de projet, de prendre en compte, d'intégrer et de mettre à profit, surtout dans le domaine de la promotion de l'auto-promotion (groupements de voisinage, structures de clans, coopératives, associations de chasseurs, etc.) ?

Il est important en outre de saisir les relations traditionnelles des (éventuels) groupes cibles entre eux et avec d'autres groupes, comme les relations de patronage, les rapports de dépendance et similaires, etc.. Ces sont des informations pertinentes pour apprécier l'adhésion sociale, la « faisabilité » et l'impact d'activités de projet (voir aussi 3.3).

### **Prise en compte des relations inter-ethniques dans le cadre de la planification d'un projet au Mali**

La zone d'intervention du projet « Tombouctou ouest » au Mali se trouve dans un espace écologiquement sensible : du fait de l'extension insidieuse des étendues désertiques sahariennes dans le Sahel, il y règne des conditions de vie presque insupportables avec des températures de plus de 40 °C, des nuits souvent froides, des sols sableux, de rares précipitations. Dans cette zone vivent différentes ethnies (Maure, Bellah, Peul, Bambara, Songhai, Touareg) entre lesquelles s'est développée au fil des siècles une tradition sophistiquée de spécialisations, division du travail et relations d'échanges réciproques. On trouve ainsi les Touaregs, peuples nomades, qui pratiquent traditionnellement l'élevage des chameaux et des bovins. Avec eux, dans un rapport de patronage vivent les Bellahs, qui pratiquent l'agriculture et élèvent des chèvres. Les agriculteurs sédentaires échangent la viande et le cuir des nomades contre les produits de la terre qu'ils cultivent.

Pendant la phase de planification du projet, les activités et les relations traditionnelles entre les ethnies ont été observées et saisies. Le projet prend en compte les multiples relations d'échanges et de dépendance, de sorte que l'équilibre qui règne dans cette zone entre les peuples se soit pas troublé parce qu'un peuple serait désavantagé. La construction et la réhabilitation de puits ainsi que les mesures d'amélioration de la santé animale bénéficient aux éleveurs, la mise en valeur des bas-fonds fertiles aux agriculteurs.

## Analyse selon le genre

Les priorités de l'analyse selon le genre résident d'une part dans la distribution de rôles et de tâches (dans le ménage, l'entreprise, la vie publique) et les relations socio-économiques entre les sexes, de l'autre dans les besoins spécifiques des femmes et des hommes. Les questions directrices de l'analyse sont donc :

- Qui a accès et contrôle quelles ressources (sol, moyens de production, savoir et aptitudes, crédit, marché fournisseur et débouchés), y compris la possibilité de constitution de capital propre individuel ?
- Comment sont réparties les tâches et les activités, différenciées selon les biens (et/ou les prestations) et les phases de travail ainsi que la répartition des charges qui en ressort (dans le déroulement de la journée et de l'année) ?
- Qui a pouvoir de disposer des biens, des revenus en argent et de la nourriture et qui est responsable de l'apport de certaines prestations (p. ex. frais de scolarité) ?
- Qui a quels besoins concrets et stratégiques (*practical and strategic gender needs*) ?

### **Analyse de genre dans le cadre d'un projet de construction de puits pour l'alimentation en eau potable en Afghanistan**

Dans plusieurs villages, on se proposait de creuser des puits dotés de pompes manuelles pour alimenter en eau la population. La planification initiale prévoyait l'installation des puits à proximité de mosquées, qui sont fréquentées la plupart du temps par des hommes. Comme ce sont les femmes qui, traditionnellement, vont chercher l'eau, on a réalisé une enquête auprès des femmes avant le début du projet.

Elle a révélé que les femmes préféreraient que les puits soient creusés à d'autres endroits car les places publiques tout comme les mosquées ou les bazars ne leur sont pas accessibles sans réserves. On a alors construit les puits à d'autres endroits accessibles à tout un chacun.

De même que pour l'analyse des groupes cibles, il faut aussi, dans le contexte de l'analyse de genre, tenir compte des différences entre les genres (selon l'âge, la situation familiale, la situation socio-économique, etc.).

### **Analyse de l'environnement général**

En analysant les aspects de l'environnement général qu'il conviendra d'analyser aux niveaux national et régional, ce qui importe c'est leur importance pour atteindre les objectifs des projets DR axés sur la pauvreté. On devra tenir compte en particulier des

aspects suivants et des questions afférentes – même si dans une mesure diverse selon le contexte – :

Environnement macro-économique :

- Quelle demande existe-t-il sur les marchés fournisseurs et les débouchés accessibles ?
- Quel est le pouvoir d'achat de la population ?
- Quelle est la compétitivité de certains produits agricoles et artisanaux ?
- Comment est la situation de l'offre et de la demande sur le marché local et régional du travail et des capitaux ? (le cas échéant aussi : quel est le taux d'inflation ? à combien s'élèvent les salaires ? Comment est la situation sur le marché des devises ?)

Environnement socio-politique :

- Quelles possibilités de représentation des intérêts pour les groupes défavorisés (p. ex. pouvoir sur le marché, représentation politique) et mécanismes de représentation des intérêts (p. ex. clientélisme) existe-t-il ?
- Quelles divergences d'intérêt existe-t-il concernant l'accès aux ressources et aux marchés ?
- Comment sont les rapports entre l'État la population rurale (p. ex. paternalisme) ?
- Comment est organisé et orienté l'appareil administratif de l'État (p. ex. structures sectorielles verticales, orientation vers la gestion opérationnelle) ?

Environnement écologique :

- Quelles sont les conditions climatiques et du relief ?
- Quel est l'état des ressources naturelles (p. ex. déboisement, dégradation du sol) ?
- Quels facteurs influencent-ils ces changements (p. ex. pression sur les sols, droits de propriété et d'utilisation) ?

Infrastructure :

- Quelles installations d'infrastructure (p. ex. hôpitaux, écoles, voies de communication et raccordement au réseau, l'approvisionnement en énergie et en eau) y a-t-il et dans quel état sont-elles ?

Environnement socioculturel :

- Quelles préférences (p. ex. au profit de l'auto-suffisance) ont les groupes cibles en matière de décisions ?
- Quelle importance joue l'entretien des relations sociales ?
- Quelle rationalité de l'action règne-t-il au sein des systèmes d'incitation donnés ?
- A quel point certaines normes et règles sont-elles pertinentes pour les décisions en matière de production et des consommation individuelles ?

- Quelle importance joue l'appartenance à des groupes ethniques, régionaux ou religieux ?

Dans quelle mesure la stratégie du projet doit-elle ou peut-elle être axée sur l'adaptation à des conditions générales défavorables ou à leur changement (partiel), doit être vérifié dans chaque cas spécifique.

**Adaptation de la conception du projet aux conditions générales  
régissant au Pérou**

Exemple 1 : réaction à la situation de concurrence sur le marché dans un projet de culture fruitière

L'idée première de ce projet de promotion des cultures fruitières de petits producteurs par la réhabilitation de l'infrastructure d'irrigation se référait aux variétés cultivées jusque-là (pommes, raisins) pour le marché de la capitale, Lima. Dans le cadre d'une évaluation intérimaire, on s'aperçut que ces variétés de fruits devaient faire face à la forte concurrence des fruits importés (du Chili). La conception du projet a alors été remaniée et on a introduit une diversification des cultures axée sur le marché.

Exemple 2 : adaptation à une pression sur les sols accrue et vide juridique dans un projet d'exploitation des ressources dans les zones d'habitat autochtones et de colons en Amazonie

Traditionnellement, une friche de dix ans suit une courte phase d'utilisation des sols tropicaux dans la zone amazonienne. Du fait d'une immigration accrue, la pression sur les terres arables augmente de plus en plus. Il est tout à fait possible à moyen terme de raccourcir le temps de friche en utilisant des techniques agricoles adéquates et en choisissant des systèmes de culture appropriés. Mais comme les paysans ne possédaient pas de droits fermes d'utilisation du sol et devaient donc s'attendre à être chassés à tous moments, ils n'étaient pas du tout disposés à faire de quelconques investissements dans l'amélioration de leurs bases de production. La disposition de la population cible à pratiquer une agriculture durable, permanente, n'a pu être éveillée que lorsqu'avec le soutien du projet, les communes eurent reconnu officiellement les droits des paysans et leur eurent accordé des titres de propriété (garantie juridique).

**Analyse de la structure de l'opérateur du projet**

L'analyse de la structure de l'opérateur sert de base aux décisions sur les activités de la coordination des opérateurs et du développement des institutions. Dans cette analyse, les capacités des diverses organisations se trouvent tout d'abord moins au premier plan que la collecte et l'appréciation de l'éventail des organisations. Cela requiert qu'on réponde aux questions directrices suivantes :

- Quelles faiblesses l'éventail d'organisations accuse-t-il au niveau du fonctionnement ?
- Dans quelle mesure les opérateurs sont-ils coordonnés ?

- Comment se répartissent les tâches, la responsabilité et les capacités entre les opérateurs ?
- Dans quelle mesure cette division des tâches est-elle axée sur le principe de subsidiarité ?

Un tel état des lieux est suivi de l'appréciation comparative des différentes organisations entrant en ligne de compte pour remplir une tâche et le cas échéant l'identification de possibilités concrètes de coopération entre les organisations.

### **Coopération avec les services sanitaires publics en Inde**

Dans le projet agroforestier de Tumkur dans l'Inde du Sud, on constata que le paludisme faisait des ravages parmi la population. Les absences pour maladie qui lui étaient dues entraînaient que les prestations physiques du groupe cible attendues par le projet dans le domaine de la culture de la terre, plantation et soin des arbres ne pouvaient être fournies que de manière insuffisante. Pour assurer la réussite du projet, l'équipe de projet se vit donc contrainte d'intégrer le problème dans ses réflexions ultérieures.

Dans le cadre de l'analyse de la structure de l'opérateur du projet, on avait notamment identifié le service sanitaire régional avec lequel on prit alors contact. On put alors réaliser de concert avec le service sanitaire local un programme qui prévoyait le traitement, la lutte contre les transmetteurs et une campagne de sensibilisation en vue de la prévention, le projet ayant pour tâche de mettre la logistique à la disposition des animateurs détachés par l'État. La réussite du projet n'a pu être assurée que par cette mesure complémentaire. Ces expériences ont conduit ensuite les services sanitaires à effectuer aussi dans les villages alentour des mesures analogues de lutte contre le paludisme.

### **Analyse de l'organisation et/ou de l'opérateur**

Comme déjà dans le cas de l'analyse de l'environnement général, l'analyse de l'organisation et/ou de l'opérateur précède la décision sur la finalité et les activités du projet. Les capacités et l'aptitude des organisations, en leur qualité d'entités de mise en oeuvre de prestations de soutien, ne peuvent être jugées qu'en rapport avec certaines tâches.

L'objet des analyses d'organisation axées sur les tâches et les problèmes dans le cadre de l'identification sont d'un côté, les déficits les plus importants (et les contraintes sur lesquelles se basent ces déficits), d'autre part leurs potentiels pertinents pour la définition des tâches et pour surmonter les contraintes.

Dans l'analyse, il convient de porter attention aux liens entre les ressources (intrants), les activités et les prestations (extrants) de l'organisation ainsi que leur gestion et les flux d'information. Une telle orientation sur le système aide à mieux apprécier l'impact des mesures de promotion.

#### **4.2 Planification du projet en fonction du groupe cible**

L'adaptation des activités du projet aux besoins, potentiels et contraintes spécifiques des groupes cibles présuppose d'abord une décision sur qui ou quels groupes de population (distincts) doit/doivent être promus. Dans le cadre de cette détermination du groupe cible, il convient de s'interroger surtout à ce sujet :

- Existe-t-il des besoins d'assistances et/ou des problèmes pertinents en matière de pauvreté ?
- Existe-t-il une possibilité d'assistance, c'est-à-dire existe-t-il des possibilités objectives d'amélioration de la situation par des activités de projet (contraintes surmontables, utilisation de potentiels susceptible d'être promue) ?
- Les groupes cibles sont-ils aptes et disposés à l'auto-promotion, c'est-à-dire existe-t-il un potentiel suffisant en vue d'un développement autonome ?

La conception d'activités adéquates aux groupes cibles ne signifie pas qu'on fait bénéficier certains groupes de destinataires (petits producteurs possédant des terres sur une superficie inférieure à un hectare, les femmes ayant des enfants en bas âge, etc.) de paquets de mesure bien précis. Diviser les groupes de personnes au niveau de la technique de gestion n'est pas seulement difficile à réaliser sur le plan pratique, mais pas souhaité non plus en général par la population locale pour des raisons sociales (surtout à cause de son potentiel conflictuel). Il s'agit plutôt d'adapter les activités de projet de telle sorte qu'elles soient certes a priori accessibles à chacun, mais avant tout adaptées à la situation spécifique des groupes défavorisés (*self-targeting*). Une telle adaptation peut s'effectuer de multiples manières, p. ex. :

- les décisions sur les secteurs de promotion doivent être prises en fonction des besoins exprimés (des activités dans le secteur sanitaire p. ex. s'il s'agit là d'une requête spécifique d'un grand nombre de femmes démunies) ;
- les activités de promotion sont adaptées techniquement aux conditions spécifiques de la production de subsistance des petits paysans, comme par exemple les goulots d'étranglement de travail à certaines saisons, les parcelles de petite taille, etc.;
- Les plafonds de promotion et de quantités pour les prestations du projet (p. ex. intrants, crédits), de sorte qu'aucun groupe de personne particulier ne soit exclus du bénéfice des prestations mais qu'elles soient en particulier intéressantes pour - et accessibles aux - personnes économiquement plus faibles ;

- Adaptation institutionnelle en tenant compte des horaires de travail des femmes p. ex. en fixant le moment des réunions d'information et de conseil et en adaptant les conditions de crédit aux possibilités spéciales des petites paysannes et des petits paysans pauvres ;
- Adaptation des instruments de promotion aux besoins spécifiques des groupes cibles, p. ex. formation initiale au lieu de perfectionnement, motivation au lieu d'information.

**Mesure adaptée à la situation spécifique du groupe cible [*self-targeting*]  
dans la promotion de l'utilisation des engrais au Kenya**

Au Kenya occidental, pour contrer l'appauvrissement croissant des sols dû à une culture permanente sans apport de nutriments, le projet a conçu – à titre d'activité complémentaire à la vulgarisation en matière d'engrais organiques – une stratégie de commercialisation en harmonie avec les besoins et les capacités des petits paysans et des petites paysannes. La méthode dite du « *mini-paquet* » consiste en gros à transvaser les sacs de 50 kg qu'on trouve dans le commerce (et seulement dans les grands centres régionaux) en sachets de 100, 200 et 1000 grammes et de les vendre dans des boutiques locales où le groupe cible peut se rendre à pied.

Cette activité prend non seulement en compte que les minuscules exploitations ne disposent que de toutes petites parcelles et que la population locale n'a qu'un pouvoir d'achat limité, mais avant tout aussi leurs besoins de petites « quantités d'essai », particulièrement marqués du fait de leur total manque d'expérience de l'effet d'accroissement des rendements des engrais. Parallèlement, les paysans plus favorisés ne sont pas exclus de cette activité, mais elle ne les favorise pas non plus puisque pour eux l'achat de quantités minimales ne représente aucun intérêt.

En concevant des activités réservées aux femmes, il faut en outre prendre en compte sans réserve les effets éventuels des activités de promotion (de production) se référant aux hommes sur la situation des femmes (p. ex. leur charge de travail, leur revenu, leur statut). On ne doit pas, en particulier, leur attribuer a priori des « *effets de percolation* » ; il convient au contraire de les soumettre à un examen approfondi. Il incombe aux planificatrices et planificateurs des activités de projet de développement rural de ne pas contribuer à renforcer des rôles traditionnels problématiques et de ne surtout pas à en créer de nouveaux.

#### **4.3 Développement de solutions appropriées**

La question directrice en matière de recherche de solutions aux problèmes adéquates à la situation : comment pourra-t-on le mieux obtenir l'amélioration durable des condi-

tions de vie des couches défavorisées dans le cadre économique, politique, écologique et socioculturelle donné ? Quelques-unes des questions typiques qui se posent lors de la conception d'approches et d'activités appropriées dans le cadre de projets de DR sont :

- Quelle structure productive – plutôt diversifiée/plutôt spécialisée ? – répond-elle le mieux à la situation de l'offre et de la demande sur les marchés locaux et régionaux, aux préférences en matière d'auto-provisionnement et d'alimentation des petits paysans et petites paysannes et aux conditions naturelles ?
- Quelles intensités de production – plutôt à haute intensité de travail/ plutôt à haute intensité de capital ? – correspondent le mieux aux relations de prix de facteur et à la disponibilité des ressources locales ?
- Quels systèmes d'utilisation sont les plus appropriés et les plus stables, prennent le mieux en compte les droits de propriété et d'usage en vigueur et ont le plus d'affinités avec le savoir traditionnel et les expériences des petites paysannes et petits paysans ?
- Quelles formes d'organisation des groupes cibles – préexistantes/à créer ? – sont le mieux appropriées à l'accomplissement des tâches respectives et s'accordent le mieux aux structures traditionnelles ?

#### **Prise en compte de formes d'organisation traditionnelles au Pérou**

Les ONG partenaires péruviennes dans l'espace andin se réfèrent dans la planification et la mise en œuvre participatives de leurs projets à des structures d'organisation traditionnelles comme les *comunidades campesinas* et à des formes de travail collectif traditionnelles comme l'*Ayllus*, l'*Ayni* ou la *Minga*. Par ailleurs, elles recourent aussi délibérément dans l'espace linguistique quechua à des notions incas (p. ex. *Kamayq*).

La recherche de solutions adaptées à la situation et durables implique toujours aussi que l'on pèse soigneusement le pour et le contre entre l'adaptation et la domination des contraintes existantes. C'est ainsi, par ex., qu'étant donné la faible productivité du sol, l'introduction de la fertilisation par engrais minéral peut être dans un certain contexte une mesure tout aussi judicieuse que la promotion de la culture de plantes peu exigeantes ou l'utilisation améliorée de matériau organique. Ce qui importe plutôt dans de telles décisions relatives à la stratégie, c'est que les prestations de service et les moyens de production ne soient pas subventionnés par l'opérateur du projet, mais que les possibilités d'accès des groupes cibles à ces prestations soient améliorées et/ou diffusées.

#### 4.4 Gestion de projet participative

L'implication active des groupes cibles – femmes et hommes – à toutes les phases du projet est la ligne directrice générale qui sous-tend la gestion des projets DR encouragés par AAA. En détail, cela implique :

- Une participation au moment de l'état des lieux des problèmes, potentiels et besoins par l'interaction avec les groupes cibles : les enquêtes nécessaires peuvent être réalisées dans les occasions où les groupes défavorisés ont l'habitude de se retrouver normalement entre eux (p. ex. lors des campagnes de vaccination des enfants des services sanitaires sur le terrain auxquelles assistent surtout des femmes démunies avec leurs enfants en bas âge), lors des assemblées villageoises ou mieux sous forme d'entretiens directs privées (« conversations dans la cuisine ») ;
- Une participation lors du développement de solutions appropriées et la planification d'activités : les instruments appropriés à cet effet sont p. ex. la recherche participative et le développement technologique (*participatory on-farm research, participatory technology development*), les ateliers de planification communs avec les groupes cibles et/ou des groupes d'auto-promotion, une assistance technique d'accompagnement dans la planification, etc. ;
- Participation à la réalisation des activités, p. ex. sous forme de contributions propres des groupes cibles, par un suivi commun de la mise en œuvre, etc. ;
- Participation au contrôle permanent de l'avancée du projet et élaboration de recommandations d'adaptations de la planification à l'aide d'un suivi-évaluation participatif ou bien un suivi de l'impact participatif (*participatory impact monitoring*).

### **Recherche participative au Kenya**

Pour pouvoir faire les meilleures recommandations possibles au groupe cible composé de petits producteurs et offrir en même temps une illustration pratique aux habitants du village intéressés, les collaboratrices et collaborateurs du projet mettent en place de concert avec des « paysans de contact » identifiés au préalable, des parcelles expérimentales sur lesquelles on expérimente diverses semences, diverses combinaisons et intensités de fumure et diverses formes de protection des végétaux eu égard à leur aptitude aux sites respectifs. La coopération étroite et l'apprentissage commun avec des „paysans de contact“ vise à les mettre en outre en mesure à moyen terme de fournir aussi à leurs voisins des prestations de conseil qualifiées après le retrait du projet.

### **Suivi de l'impact participatif en Inde**

En coopération avec les partenaires ONG et le Séminaire de développement rural de Berlin, on a donc et mis en oeuvre en 1998 un système de suivi de l'impact participatif qui permet l'observation continue et systématique des changements économique, socioculturels et écologiques chez les groupes cibles et les intègre activement dans la réflexion et l'appréciation des changements observés. On peut ainsi vérifier en permanence si et dans quelle mesure les projets atteignent leurs objectifs et si éventuellement des effets indésirables, nécessitant des adaptations de la planification ou même de la conception du projet, surgissent.

Le rôle fondamental que joue la participation des groupes cibles dans la réussite – et notamment la durabilité – des projets DR axés sur la pauvreté, exige que cette dimension soit prise en compte sans réserves et sur une base large : il ne faut en aucun cas qu'au cours du projet, on ait çà et là des « îlots de participation » (implication des groupes cibles dans quelques rares villages pilotes), ni qu'au cours de la planification du projet, on recoure à des actions bidon comme p. ex. interroger uniquement des paysans rencontrés au bord du chemin lors de rapides visites dans la région du projet ou bien que ne participent que pour la forme aux ateliers ZOPP conçus sur un grand pied quelques rares « représentants des groupes cibles ». S'il existe un risque qu'on ne puisse garantir une intensité de participation convenable avec les ressources convenables (nombre des collaborateurs du projet, ses aptitudes, durée du projet), il faudra procéder à des remaniement en conséquence de la planification, p. ex. la réduction de la zone d'intervention du projet, l'augmentation du nombre de collaborateurs, la mise à disposition de ressources pour la formation, etc.

#### 4.5 Promotion de l'auto-promotion

Le seul transfert des tâches de gestion aux groupes cibles dans le cadre d'une planification, d'une mise en oeuvre et d'une évaluation participatives (selon le précepte du « *do not for the communities what the communities can do themselves* ») crée déjà la condition nécessaire pour que la responsabilité propre des individus et des communes en vue d'améliorations durables dans différents domaines de la vie ne soit pas minée. Un autre instrument important d'affermissement de la capacité des groupes cibles à l'auto-promotion consiste à initier et à promouvoir des groupements (GAP) et des organisations (OAP) d'auto-promotion en fonction de leur situation. Dans ce cadre, le principe directeur est de solliciter autant que possible les organisations d'auto-promotion comme potentiel pour diminuer le clivage entre les groupes cibles et le système de services (public et privé), mais à cet égard d'éviter l'excès d'organisation, le sentiment de ne pas être à la hauteur et le manque d'orientation au niveau des objectifs. Cela implique :

- en matière d'initiation de GAP/OAP et de leur forme d'organisation, de décider uniquement sur la base d'une analyse approfondie des problèmes ainsi que de la détermination de l'objectif et de l'objet, car sinon, on ne pourra obtenir aucune durabilité ;
- Respecter le principe de subsidiarité, c'est-à-dire ne promouvoir de GAP/OAP que si ceux-ci sont vraiment plus efficaces que les individus d'une part et les organismes de services publics de l'autre ;
- Porter attention aux conditions de fonctionnement élémentaires des GAP/OAP, comme p. ex. un sain rapport entre charge et profit de l'organisation pour les membres, l'homogénéité des intérêts des membres, la taille optimale d'une organisation, etc.

Sur un plan général, il conviendrait d'accorder la priorité aux mesures de promotion institutionnelles (formation et exercice, conseil en gestion, etc.) et de n'offrir de prestations complémentaires qu'aux GAP/OAP stables fonctionnant bien (p. ex. *matching funds* aux groupements d'épargne et de crédits possédant une expérience suffisante en matière de gestion et une base de capitaux propres substantielle.

### **Mise sur pied et promotion de groupements d'épargne et de crédit à Karnataka, Inde**

Le projet de développement rural de Holalkere appuie et conseille depuis des années des femmes démunies au niveau de l'auto-organisation. Le point de départ est la mise sur pied de groupes d'épargne et de crédit. Les activités de soutien essentielles des collaborateurs de projet aux groupes d'auto-promotion sont des cours de formation de groupes, d'alphabétisation et de comptabilité, une formation de base à la technique financière, une assistance en matière de conflits ainsi qu'une aide pour nouer des contacts avec l'administration, les instances de conseil, le commerce et les banques.

Ce n'est que lorsque les groupes d'entraide ont acquis une stabilité suffisante (épargne minimum et par là utilisation réussie des crédits internes au groupement), que les financements de projet interviennent. On peut alors bâtir sur les aptitudes financières et organisationnelles acquises avec des activités de développement sociales et économiques. Cette approche s'est soldée par de nombreuses réussites.

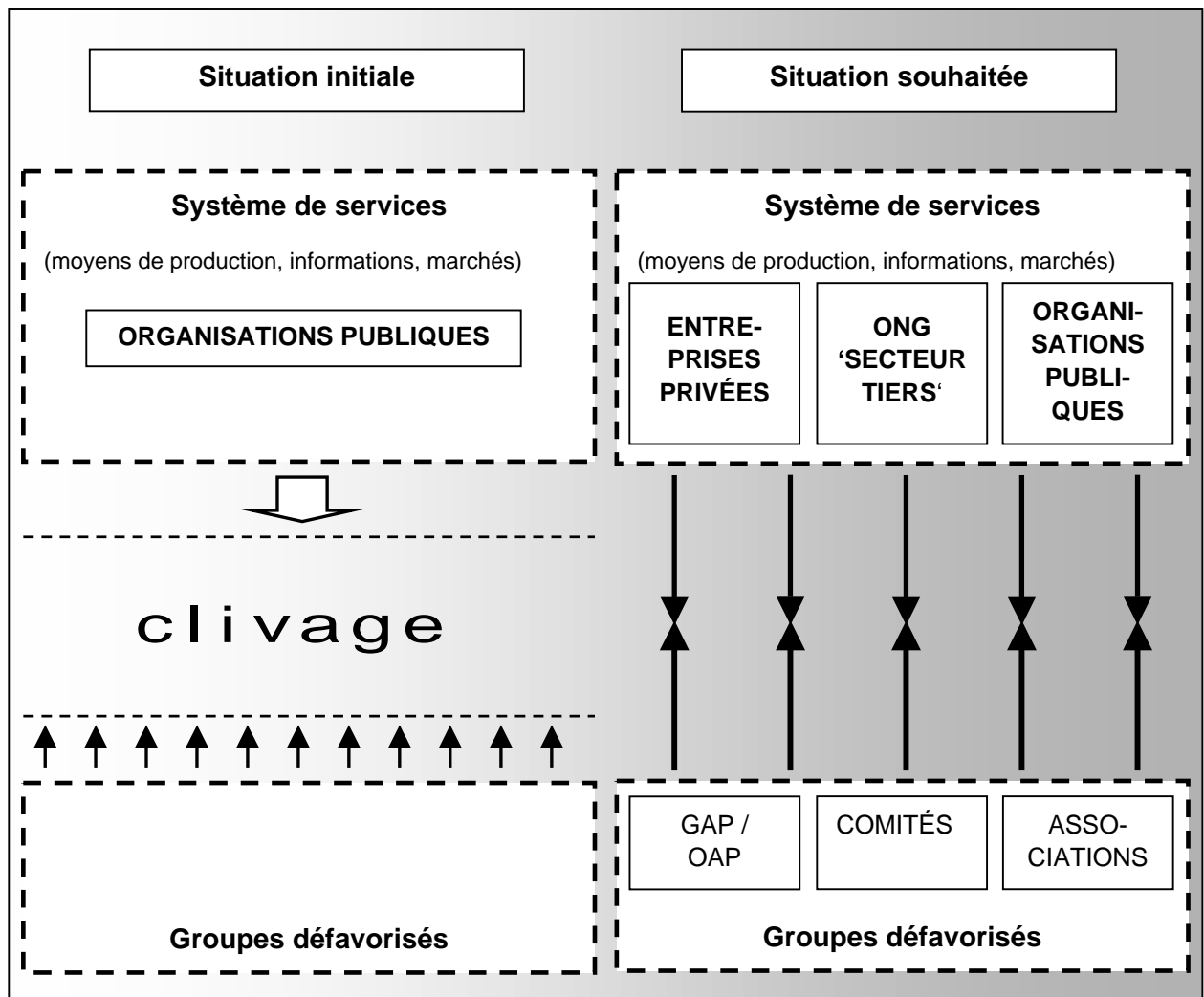
L'expérience acquise dans le passé a montré quelles caractéristiques présentent les groupements d'auto-promotion stables, qui fonctionnent bien en Inde :

- les groupements doivent rester petits et appréciables (si possible pas plus de 25 membres);
- ils doivent être homogènes sur le plan économique et social; la confiance réciproque est importante ;
- les groupements doivent avoir assez de marge de manoeuvre pour des dispositions individuelles, mais une certaine formalisation est nécessaire (des livres doivent être tenus, des contrats de crédit doivent être passés) ;
- Il faut que les membres assistent régulièrement aux réunions et qu'ils épargnent régulièrement ; pour y arriver, les groupements ont parfois introduit des sanctions pour le retard de remboursement ou bien le mauvais comportement de membres.

#### **4.6 Renforcement des structures de mise en oeuvre et développement des institutions**

L'affermissement de l'aptitude à la solution de problèmes des responsables de prestations de soutien et l'amélioration de l'ensemble des structures organisationnelles de la région du projet sont des éléments complémentaires du développement d'un éventail d'organisations pluraliste dans le cadre des projets DR. Les importants volets de cette stratégie globale dont l'objectif est le redéploiement du pouvoir des groupes défavorisés de la population de défendre leurs intérêts, qui va de pair avec l'amélioration de l'efficacité du système de services (voir graphique), sont :

**Fig. 3: Affermissement du pouvoir de représentation des groupes défavorisés en liaison avec l'amélioration du système de services**



- Affermissement des capacités de l'organisation ou des organisations de mise en oeuvre par des mesures appropriées de développement organisationnel (évolution des effectifs, conseil en gestion, etc.) de sorte que celles-ci puissent continuer au moins à moyen terme à faire office d'interlocuteurs pour les groupes cibles dans la région du projet et porter le cas échéant les approches qui ont fait leurs preuves dans les régions voisines. Ce faisant, il importe de ne pas surestimer les possibilités d'augmentation de l'efficacité ; une évaluation impartiale des possibilités et des perspectives réelles peut aussi conduire à réduire à un niveau réaliste l'envergure spatiale et/ou sectorielle du projet DR ;
- Promotion d'autres opérateurs dans la région du projet, soit par AAA elle-même, soit par sa/ses organisations partenaires, la priorité n'étant pas tant accordée à un accroissement de la performance qu'à celui de l'effectivité de cette organisation en considération de la capacité de performance ;

- Application du principe de subsidiarité en fonction de la situation (ce que les organisations de base peuvent faire, l'État n'a pas besoin de le faire, ce que les individus ou les exploitations individuelles peuvent mieux faire, n'a pas besoin d'être fait par les organisations de base, etc.) ;
- Institutionnalisation de mécanismes de planification, coordination et décision axés sur la participation (p. ex. introduction d'enquêtes auprès des citoyens suivies d'effets, tables rondes, comités de développement décentralisé) et création de forums de négociations neutres et activation des mécanismes locaux de solutions de conflits, avant tout dans le cadre des mesures du secteur de gestion des ressources ;
- Promotion de mises en réseau entre les groupes et les organisations d'auto-promotion (p. ex. par l'initiation et la promotion d'*apex bodies*) ainsi qu'entre les organisations de base et le système de services publics et privés (p. ex. le raccordement des groupements d'épargne et de crédit locaux au système bancaire formel).

Pour atteindre l'objectif de la durabilité axée sur le comportement des projets DR, le soutien de processus d'apprentissage dans les organisations et les groupes cibles devraient constituer la priorité de toutes les mesures de promotion des institutions. Cela implique que :

- la panoplie de la recherche et de l'assistance participatives (*participatory action research, on-farm research, participatory extension*) soit enseignée et utilisée ;
- des ateliers d'exercice destinés à dispenser le savoir et les aptitudes dans le secteur pratique et méthodique (*skill training, learning workshops, facilitation courses*) soient organisés ;
- l'on rende possible des illustrations pratiques pour le personnel du projet et les groupes cibles (*exposure*) et qu'on mette à disposition des matériels pédagogiques ;
- des approches de suivi-évaluation participatives soient initiées et perfectionnées.

Si tous les intervenants directs d'un projet DR – groupes cibles, opérateurs et AAA – n'entendent pas celui-ci uniquement comme un paquet de mesures techniques, mais avant tout comme une dynamique et un forum d'apprentissage commun, on aura alors fait un grand pas dans la direction du développement durable.

## GLOSSAIRE

### Auto-promotion et organisation d'auto-promotion

On entend par auto-promotion toutes les formes d'efforts propres que déploient des individus pour améliorer leurs conditions de vie. L'aide à l'auto-promotion signifie par conséquent la promotion de ces efforts par une aide externe (c'est-à-dire par les mesures complémentaires requises). Les organisations d'auto-promotion sont des unions d'individus visant à améliorer leurs conditions de vie par des efforts collectifs. Selon leurs objectifs et leurs missions spécifiques, ces unions peuvent être de nature formelle ou informelle (dans ce dernier cas, on parle fréquemment de groupes d'auto-promotion) et exister plus ou moins longtemps.

### Capacités

On entend par capacités (de l'angl. *capacity*) les moyens dont disposent les personnes et les institutions ; on les détermine à partir des ressources financières et matérielles (y compris la main-d'œuvre disponible) et du capital humain existant sous forme de savoir, d'aptitudes pratiques, d'attitudes et de conscience. Les capacités sont a priori modifiables (ou augmentables), mais ne peuvent être étendues à volonté.

### Durabilité

La durabilité, entendue comme la pérennité des états et changements matériels, écologiques ou sociaux, désigne avant tout l'aptitude de systèmes (écosystèmes, petites exploitations paysannes, ménages, organisations de services, etc.) et des sujets qui les commandent, à s'adapter d'eux-mêmes et avec flexibilité aux influences externes et aux conditions générales en changement. La durabilité de projets de développement comprend donc quatre dimensions : la **durabilité économique** désigne la propriété bien ancrée d'une production de biens et de services à réagir avec flexibilité aux conditions changeantes du marché. La **durabilité écologique** signifie la conservation à long terme du potentiel productif des ressources naturelles (sol, eau, animaux, plantes). La **durabilité institutionnelle** désigne le fonctionnement durable des structures organisationnelles (locales) et des mécanismes de régulation (organisations et groupes de base, organisations de services privées et publiques, structures de commercialisation, mécanismes de planification et de participation du groupe cible, etc.). Enfin, la **durabilité axée sur le comportement**, signifie l'aptitude durable de groupes cibles et des

acteurs qui sont en liaison avec eux, à solutionner les problèmes de manière autonome.

### **Genre**

Cette notion sert à désigner les rapports sociaux de sexe, c'est-à-dire les droits et les obligations imposés aux hommes et aux femmes par la société. Ceux-ci sont soumis à un changement permanent et peuvent varier selon la couche sociale, l'âge et l'appartenance ethnique.

### **Groupes cibles**

Les groupes cibles sont des sous-groupes de la population totale qui se distinguent par certaines caractéristiques dans la zone d'intervention d'un projet ou d'un programme et auxquels doivent en fin de compte bénéficier les activités projetées. Il faut ici faire une distinction entre les groupes cibles directs sur lesquels sont axées les activités de projet, les groupes cibles indirects, qui doivent bénéficier des effets indirects des activités et les groupes cibles de mise en œuvre, qui ne sont pas soutenus en raison de leur dénuement, mais à cause de l'importance qu'ils jouent pour atteindre les objectifs de développement et globaux du projet ou du programme.

### **Hétérogénéité socioculturelle**

L'hétérogénéité socioculturelle désigne la diversité d'origine sociale, sexuelle ou ethnoculturelle des intervenants d'un projet de développement et des groupes touchés par lui, en prenant en compte la diversité perçue elle-même par les acteurs et le rapport des groupes cibles avec les groupes voisins.

### **Participation**

Dans le contexte des projets de développement, on entend par participation l'implication déterminante de *groupes cibles* dans la formulation des objectifs du projet, la planification et l'appréciation de projets ainsi que leur collaboration (principalement) responsable dans la réalisation du projet. En ce qui concerne l'évolution visée de la société civile, la participation implique en outre la prise d'influence des groupes défavorisés de la population sur les processus sociaux et politiques, en utilisant en général la forme des organisations d'auto-promotion.

## **Pauvreté**

La pauvreté est une situation d'exclusion sociale de l'individu de la satisfaction de ses besoins essentiels économiques, sociaux et culturels. La pauvreté a donc à la fois une dimension individuelle et une dimension sociale: la **pauvreté individuelle** se manifeste dans l'incapacité d'un individu à exercer ses droits à une alimentation saine et suffisante, à une eau potable garantie et salubre, à un habillement et à un logement convenables, à une famille, à la santé et à une longue vie, à l'éducation et à la formation, à la sécurité sociale, à la protection contre l'exploitation économique et sociale, sans oublier son droit à l'accès aux marchés (marché du travail, marché des capitaux), qui sont importants pour son épanouissement. La notion de **pauvreté sociale** sert de même à décrire l'absence de relations et de réseaux sociaux, d'institutions et de groupes sociaux, de valeurs, normes et règles sociales, à impact intégrateur.



## Références bibliographiques

On ne trouvera ici que des références bibliographiques d'actualité. Pour obtenir une bibliographie plus approfondie sur les différentes questions, on consultera les banques de données pertinentes accessibles sur l'Internet, p. ex. via [www.dse.de](http://www.dse.de).

### Orientation sur la pauvreté/réduction de la pauvreté

BUNDESMINISTERIUM FÜR WIRTSCHAFTLICHE ZUSAMMENARBEIT UND ENTWICKLUNG (BMZ) (1996): Der informelle Sektor als Handlungsfeld armutsorientierter Entwicklungspolitik: Ansatzpunkte, Grenzen, Perspektiven. BMZ aktuell No. 064. Bonn

BUNDESMINISTERIUM FÜR WIRTSCHAFTLICHE ZUSAMMENARBEIT UND ENTWICKLUNG (BMZ) (1997): Guideline for Assessing the Poverty Orientation of Development Co-operation Projects. Bonn

GSÄNGER, HANS (1998): Mainstreaming Poverty Reduction in German Development Co-operation. DIE Berichte und Gutachten No. 15/98. Berlin

SAMUEL, ABRAHAM (1999): Rural Poverty Alleviation through Watershed Management: some reflections on the Indo-German Watershed Development Programme. In: entwicklung + ländlicher raum, Nr. 1/99, p. 14-16. Frankfurt a.M.

VON URFF, WINFRIED ET AL. (1999): Akzente der deutschen Entwicklungszusammenarbeit: Welchen Beitrag kann die Landwirtschaft zur Armutsminderung leisten? In: entwicklung + ländlicher raum, No. 1/99, p. 3-5. Frankfurt a.M.

WEIDNITZER, EVA (1997): German Aid Policies for Poverty Reduction. Overseas Development Institute Working Paper, No. 101. Hambourg

### Durabilité

BUNDESMINISTERIUM FÜR WIRTSCHAFTLICHE ZUSAMMENARBEIT UND ENTWICKLUNG (BMZ); DEUTSCHE GESELLSCHAFT FÜR TECHNISCHE ZUSAMMENARBEIT (GTZ) (1996): Förderung der nachhaltigen Bodennutzung in der Entwicklungszusammenarbeit. Ein Orientierungsrahmen. Eschborn

BRAUN, GERALD (1993): Nachhaltigkeit, was ist das? Definitionen, Konzepte, Kritik. In: Stockmann, Reinhard; Gaebe, Wolf (Hrsg.): Hilft die Entwicklungshilfe langfristig? Bestandsaufnahme zur Nachhaltigkeit von Entwicklungsprojekten. Opladen: Westdeutscher Verlag. Frankfurt a.M.

BURGER, DIETRICH (1997): Das Leitbild nachhaltiger Entwicklung. In: entwicklung + ländlicher raum, No. 4/97, p. 7-10. Frankfurt a. M.

CARLS, JÜRGEN; REICHE, CARLOS (1998): Alternatives for Sustainable Agriculture – windows of sustainability. In: entwicklung + ländlicher raum, No. 3/98, p. 29-31

OTZEN, UWE (1996): Nachhaltige Agrarentwicklung. Anpassungszwänge, Ziele, Konzepte und Förderpolitiken. DIE, Berlin

## **Dimension de genre/promotion féminine**

- BLISS, FRANK ET AL. (1994): Ansätze der Frauenförderung im internationalen Vergleich. Empfehlungen für die deutsche Entwicklungszusammenarbeit. Forschungsberichte des Bundesministeriums für Wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung, Bd. 115. Köln
- BUNDESMINISTERIUM FÜR WIRTSCHAFTLICHE ZUSAMMENARBEIT UND ENTWICKLUNG (BMZ) (1990): Förderung von Frauen in Entwicklungsländern. BMZ materialien, No. 80. Bonn
- BUNDESMINISTERIUM FÜR WIRTSCHAFTLICHE ZUSAMMENARBEIT UND ENTWICKLUNG (BMZ) (1997): Konzept für die Förderung der gleichberechtigten Beteiligung von Frauen und Männern am Entwicklungsprozeß. Gleichberechtigungskonzept. BMZ aktuell, No. 084. Bonn
- DEUTSCHE GESELLSCHAFT FÜR TECHNISCHE ZUSAMMENARBEIT (GTZ) (1989): Frauenförderung in der ländlichen Entwicklung. Ein Orientierungsrahmen. Schriftenreihe der GTZ, No. 212. Eschborn
- DEUTSCHE GESELLSCHAFT FÜR TECHNISCHE ZUSAMMENARBEIT (GTZ) (1995): Gender Differentiation throughout the Project Cycle. Pointers for Planning, Monitoring and Evaluation. Eschborn
- DEUTSCHE WELTHUNGERHILFE (DWHH) (1998): Frauenförderung in der Entwicklungszusammenarbeit. Eine Leitlinie für die Arbeit der Deutschen Welthungerhilfe. Bonn
- MISEREOR (1995): Frauen und Entwicklung. Misereor Positionspapier. Aachen

## **Adéquation au groupe cible/participation/auto-promotion et auto-organisation**

- ALFF, ULRICH ET AL. (1998): Decentralised and Participatory Development Planning in Nkomazi-Region and Willowvale-Area, South Africa. Schriftenreihe des Seminars für Ländliche Entwicklung, No. S182, Berlin
- BERG, CHRISTIAN ET AL. (1997): Introduction of a Participatory and Integrated Development Process (PIDEP) in Kalomo District, Zambia. Vol. 1: Main report. Schriftenreihe des Seminars für Ländliche Entwicklung, No. S176, Berlin
- BERG, CHRISTIAN ET AL. (1998): NGO-Based Participatory Impact Monitoring of an Integrated Rural Development Project in Holalkere Taluk, India. Schriftenreihe des Seminars für Ländliche Entwicklung, Nr. S180, Berlin
- BLISS, FRANK; GAESING, KARIN; NEUMANN, STEFAN (1997): Die sozio-kulturellen Schlüsselfaktoren in Theorie und Praxis der deutschen staatlichen Entwicklungszusammenarbeit. Forschungsberichte des Bundesministeriums für Wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung, vol. 122, Cologne
- BUNDESMINISTERIUM FÜR WIRTSCHAFTLICHE ZUSAMMENARBEIT UND ENTWICKLUNG (BMZ) (1999): Übersektorales Konzept: Partizipative Entwicklungszusammenarbeit. BMZ aktuell, No. 102, Bonn

DEUTSCHE GESELLSCHAFT FÜR TECHNISCHE ZUSAMMENARBEIT (Hrsg.) (1994): Beteiligungs- und Selbsthilfeansätze im Ressourcenmanagement. Ein Positionspapier. Eschborn

DIO, WOLF M.; MERCADO, RODOLFO; VEGA, ALBERTO (1998): Dezentralisierung und Ländliche Entwicklung – das Beispiel Bolivien. In: entwicklung + ländlicher raum, No. 3/98, p. 15-19. Frankfurt a. M.

FORSTER, REINER; OSTERHAUS, J. (1996): Zielgruppenanalyse – Wozu, Wann, Was und Wie? GTZ, Eschborn

HARTWIG, ELISABETH (1999): Frauenorganisationen und Selbsthilfegruppen: ein Schritt in die Selbständigkeit? In: entwicklung + ländlicher raum, No. 1/99, p. 10-13. Frankfurt a. M.

NETZWERK ENTWICKLUNGSPOLITISCHER FACHLEUTE E. V. (1998): 20 Jahre Partizipation – what comes next? Voraussetzungen, Grenzen und Potenziale partizipativer Entwicklungsansätze. Zusammenfassung aus Diskussionen und Arbeitsprotokollen. Berlin

### **Intégration/Multisectorialité/Développement rural régional**

GSÄNGER, HANS (1991): Überlegungen zur Zukunft der ländlichen Entwicklung. Zwischen Anpassung des Projektansatzes und sektoraler Programmgestaltung. DIE, Berlin

OTZEN, UWE ET AL. (1999): Integrated Development Planning: a new task for Local Government in South Africa. German Development Institute Reports and Working Papers, No. 9/99, Berlin

RAUCH, THEO (1993): LRE aktuell. Strategieelement für eine Umsetzung des LRE-Konzepts unter veränderten Bedingungen. Schriftenreihe der GTZ, Nr. 232, Eschborn

RAUCH, THEO (1996): Ländliche Regionalentwicklung im Spannungsfeld zwischen Weltmarkt, Staatsmacht und kleinbäuerlichen Strategien. Saarbrücken

RAUCH, THEO (1997): Ausbildungseinheit Ländliche Regionalentwicklung: Strategieelemente und Planungsmethoden. Inhalte der Vorträge der Dozenten. GTZ, Eschborn

### **Prévention des crises et gestion des conflits**

ANDERSON, MARY B. (1999): Do no Harm. How aid can support peace or war. London

ENGEL, ULF; MEHLER, ANDREAS (1998): Gewaltsame Konflikte und ihre Prävention in Afrika. Hintergründe, Analysen und Strategien für die entwicklungspolitische Praxis. Institut für Afrika-Kunde, Hamburg

FISHER, ROGER; URY, WILLIAM; PATTON, BRUCE (1995): Das Harvard Konzept. Sachgerecht verhandeln – Erfolgreich verhandeln. Frankfurt am Main/New York

FISHER, SIMON; ABDI, DEKHA IBRAHIM; LUDIN, JAWED; SMITH, RICHARD; WILLIAMS, SUE AND STEVE (2000): Working with Conflict. Skills and strategies for action. Londres

### **Société civile/Rôle des ONG/Analyse des opérateurs**

DEUTSCHES INSTITUT FÜR ENTWICKLUNGSPOLITIK (DIE) (1999): Förderung der Zivilgesellschaft in Entwicklungsländern – am Beispiel der europäischen Entwicklungszusammenarbeit. DIE Analysen und Stellungnahmen, No. 6/99, Berlin

FARRINGTON, JOHN; BEBBINGTON, A. (1993): Reluctant Partners? Non-governmental Organisations, the State and Sustainable Agricultural Development. Londres

GLAGOW, MANFRED (1999): Nichtregierungsorganisationen und kein Ende. In: epd-Entwicklungspolitik, No. 5/99, p. 23-27. Frankfurt a.M.

HULME, DAVID; EDWARDS, MICHAEL (Hrsg.) (1997): NGOs, States and Donors – too close for comfort? Save the Children International Political Economy Series. Londres

KOTHARI, SMITU (1996): Rising from the Margins: the awakening of civil society in the Third World. In: Development, No. 3/96, p. 11-19

LEFFLER, ULRICH (1990): Konzepte und Praxis der Trägeranalyse. Berlin: DIE

MASSARRAT, MOHSEN (1999): Entwicklungspolitik dezentralisieren und Mittel verdoppeln. Überlegungen zu einem neuen Modell zivilgesellschaftlicher Kooperation. In: E+Z, 40. Jg., No. 4/99, p. 96-97. Berlin

MOLT, PETER (1998): NRO-Arbeit – kein Patentrezept. Was sollten Nichtregierungsorganisationen aus der Kritik an ihrer Arbeit lernen? In: E+Z, 39. Jg., Nr. 1/98, p. 11-13

RIDDELL, ROGER C.; ROBINSON, MARK (1995): Non-Governmental Organizations and Rural Poverty Alleviation. Oxford

VAN DE SAND, KLEMENS (1999): The Role of Rural Organisations in Empowerment of the Rural Poor – the experience of IFAD. In: entwicklung + ländlicher raum, No. 2/99, p. 3-6

## DOCUMENTS DE TRAVAIL PARUS JUSQU'ICI

- Cadre d'orientation pour la promotion de projets de micro-crédit et de projets à composante micro-crédit, Bonn, septembre 1998 (disponible aussi en allemand, anglais et espagnol)
- Approche de travail sectorielle : programme de promotion de l'enfance et de la jeunesse, Bonn, août 1999 (disponible aussi en allemand, anglais et espagnol)
- Landeskonzept Sudan. Perspektiven für die Entwicklungszusammenarbeit 2000 – 2001, Bonn, novembre 1999 (disponible aussi en anglais)
- Landeskonzept Peru 1999 – 2001, Bonn, décembre 1999 (disponible aussi en espagnol)
- Stratégie de coopération au développement à moyen terme en Haïti. 2000 – 2002, Bonn, janvier 2000 (disponible aussi en allemand)
- Landeskonzept Kuba. Perspektiven für die Entwicklungsarbeit 2000 - 2002, Bonn, avril 2000 (disponible aussi en espagnol)
- Landeskonzept Angola 2000-2001, Bonn, avril 2000 (disponible aussi en portugais)
- Landeskonzept Mosambik 2000-2001, Bonn, avril 2000 (disponible aussi en portugais)
- Landeskonzept Äthiopien. Perspektiven für die Entwicklungsarbeit 2000-2002, Bonn, avril 2000 (disponible aussi en anglais)
- Stratégie de coopération au développement pour le Mali. Perspectives de la coopération au développement 2000-2002, Bonn, mai 2000 (disponible aussi en allemand)
- Landeskonzept Indien. Perspektiven für die Entwicklungszusammenarbeit 2000-2002, Bonn, mai 2000 (disponible aussi en anglais)
- Landeskonzept Ecuador. Perspektiven für die Entwicklungszusammenarbeit 2000-2002, Bonn, juillet 2000 (disponible aussi en espagnol)
- Approche sectorielle Développement rural. Lignes directrices de la promotion de projets de développement rural, Bonn, juillet 2000 (disponible aussi en allemand, anglais et espagnol)
- Landeskonzept Bolivien. Perspektiven für die Entwicklungszusammenarbeit 2000-2002, Bonn, août 2000 (disponible aussi en espagnol)
- Stratégie de coopération au développement pour le Burkina Faso. Perspectives de la coopération au développement 2000-2002, Bonn, août 2000 (disponible aussi en allemand)
- Stratégie de coopération au développement pour le Ruanda. Perspectives de la coopération au développement 2000-2002, Bonn, octobre 2000 (disponible aussi en allemand et anglais)

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.